

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE
DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE**

Séance de gestion transitoire par le Comité de régie de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, tenue à la salle Lafontaine du Centre administratif, au 2955, boulevard de l'Université, Sherbrooke, **le mardi 19 mai 2020 à 8 h 30.**

Présences : M. Christian Provencher, directeur général, M. Carl Mercier, directeur général adjoint à l'administration, Mme Lisa Rodrigue, directrice générale adjointe aux affaires éducatives, M. Donald Landry, secrétaire général, Mme Mélanie Laroche, conseillère-cadre, Mme Mylaine Lafond, adjointe exécutive, M. Daniel Samson, directeur du Service des ressources humaines, Mmes Isabelle Boucher, directrice du Service des ressources éducatives, Julie Boivin, directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire, Paule Corriveau, directrice du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information, Julie Caron, directrice du Centre de formation professionnelle 24-Juin, Isabelle Laroche, directrice de l'école Notre-Dame-du-Rosaire et MM. Rémy Fontaine, directeur de l'école du Triolet, Patrick Guillemette, directeur du Centre Saint-Michel, Pierre Langlois, directeur adjoint du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information.

1.0 COMMISSAIRES

1.1 Quorum

Le quorum est constaté à 8 h 35.

1.2 Procès-verbaux de la gestion transitoire par le Comité de régie du mardi 24 mars 2020, de la séance extraordinaire du mardi 14 avril 2020 et de la séance du mardi 21 avril 2020

GTCR 2020-054

Attendu que les procès-verbaux ont été remis aux membres du Comité de régie au moins six heures avant le début de la présente séance.

Sur la proposition de M. Carl Mercier, appuyée par Mme Isabelle Boucher, les procès-verbaux de la gestion transitoire par le Comité de régie du mardi 24 mars 2020, de la séance extraordinaire du mardi 14 avril 2020 et de la séance du mardi 21 avril 2020 sont unanimement approuvés et le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

GTCR 2020-055

Sur la proposition de M. Daniel Samson, appuyée par M. Carl Mercier, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance de gestion transitoire par le Comité de régie du mardi 19 mai 2020.

2.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

2.1 Achats de licences Microsoft 365 (achats regroupés)

GTCR 2020-056

Attendu que le SRMTI doit renouveler le contrat de licences Microsoft 365 de la CSRS pour une durée d'un an, avec possibilité de renouvellement pour une année supplémentaire, le 1er juin 2020;

Attendu que le coût pour l'année 2020-2021 est dans l'ordre de grandeur estimé lors de la première année de contrat, incluant une marge de 10 % pour l'ajout de nouvelles licences en cours d'années;

Attendu qu'il ne faut pas oublier que l'augmentation par rapport à l'an passé est due à la rampe d'augmentation de Microsoft pour s'arrimer de façon graduelle à son nouveau mode de facturation;

Attendu que cet achat sera fait dans le cadre du regroupement d'achats auprès de Collecto;

Attendu que cet achat sera financé par le budget des établissements;

Produit	Appel d'offres regroupé	Fournisseur	Total avant taxes	Total avec taxes	Total net
Licences Office 365 AADP (20-21)	Non	Softchoice	4 956 \$	5 698 \$	5 297 \$
Licences accès à distance (20-21)	Non	Softchoice	2 160 \$	2 484 \$	2 309 \$
Licences Microsoft 365 A3 (20-21)	Collecto	Softchoice	158 018 \$	181 681 \$	168 900 \$

Total de la facturation 20-21	165 134 \$	189 863 \$	176 506 \$
-------------------------------	------------	------------	------------

Attendu que nous devons acheter les licences AADP et d'accès à distance sur le même contrat que les licences A3 chez Microsoft (fournisseur unique) via Softchoice;

Attendu que Collecto a organisé des ententes regroupées pour le milieu de l'éducation.

Sur la proposition de Mme Julie Caron, il est unanimement résolu :

D'autoriser les achats pour un montant de 165 134 \$ avant taxes, le tout selon le document constituant le dossier 3-57-033 déposé à la séance et faisant partie intégrante des présentes.

D'autoriser la directrice du SRMTI à procéder à l'émission des commandes.

M. Christian Provencher, directeur général, approuve la résolution.

2.2 Renouvellement du système de vidéosurveillance

GTCR 2020-057

Attendu que le réseau de vidéosurveillance de la CSRS est présentement désuet : les serveurs ainsi que le logiciel de gestion ne sont plus supportés et la grande majorité de nos caméras IP et analogiques ne sont plus supportées;

Attendu que la vie utile du réseau dans son ensemble est terminée depuis quelque temps déjà;

Attendu que Collecto nous offre la possibilité de se joindre à un appel de vidéosurveillance pour lequel les objectifs n'ont pas été atteints et que cet appel d'offres vient à échéance le 20 juin;

Attendu qu'après l'analyse de 3 systèmes différents, le système disponible via Collecto (Genetec) s'avère le plus économique en plus d'être déjà présent dans certaines nouvelles écoles;

Attendu que le projet comprend la mise à jour de la plateforme, l'achat des nouvelles licences de caméras, l'achat et l'installation des nouvelles caméras, l'achat de média de

stockage, la main-d'œuvre pour le remplacement des caméras ainsi que les contrats de services requis;

Attendu que le projet assure que l'ensemble du parc de vidéosurveillance sera au minimum supporté pour les 5 prochaines années et que cette plateforme offre la possibilité d'utiliser plusieurs manufacturiers de caméras (l'organisme ne sera donc pas captifs d'un fournisseur unique);

Mise à jour de la plateforme	1	2 500,00 \$	2 500,00 \$
Caméras IP extérieures	195	450,00 \$	87 750,00 \$
Remplacement caméras analogiques extérieures	80	450,00 \$	36 000,00 \$
Caméras IP intérieures	87	375,00 \$	32 625,00 \$
Remplacement caméras analogiques intérieures	90	375,00 \$	33 750,00 \$
Licences	488	167,50 \$	81 740,00 \$
Maintenance licences des caméras 5 ans	502	67,00 \$	33 634,00 \$
Maintenance du logiciel 5 ans	1	1 000,00 \$	1 000,00 \$
Stockage (approximation - 240 Tb)	1	20 000,00 \$	20 000,00 \$
Main d'œuvre remplacement caméras	282	100,00 \$	28 200,00 \$
Main d'œuvre remplacement caméras analogiques	170	250,00 \$	42 500,00 \$

399 699,00 \$

Attendu que le coût des licences, des contrats de maintenance et des équipements informatiques sera couvert par le budget TI (138 874 \$), que le coût des caméras et leur installation seront couverts par l'AMT aux ressources matérielles (260 825 \$), alors que l'achat du stockage et le renouvellement des contrats de services seront faits dans l'année financière 2020-2021.

Sur la proposition de M. Rémy Fontaine, appuyée par Mme Isabelle Laroche, il est unanimement résolu :

D'autoriser les achats pour un montant de 399 699 \$ avant taxes, le tout selon le document constituant le dossier 3-57-034 déposé à la séance et faisant partie intégrante des présentes.

D'autoriser la directrice du SRMTI à procéder à l'émission des commandes.

M. Christian Provencher, directeur général, approuve la résolution.

2.3 Acceptation du plus bas soumissionnaire pour les travaux de mise à niveau de la cour de l'école secondaire de la Montée, pavillon Saint-François (20MB-018)

GTCR 2020-058

Attendu que dans le cadre de la mesure 50620 (maintien d'actifs immobiliers) le Service des ressources matérielles et des technologies de l'information a procédé à un appel d'offres public pour le projet en titre;

Attendu que les soumissions ont été ouvertes le 14 mai à 15 h :

SOUSSIONS	MONTANTS (avant taxes)
EXCAVATION M. TOULOUSE INC.	715 000,00 \$
GRONDIN EXCAVATION INC.	799 417,39 \$
EXCAVATION ROBERT POTHIER INC.	915 715,83 \$
LES ENTREPRISES RICHARD BRISSON INC.	954 407,26 \$
SINTRA INC.	993 000,00 \$

Attendu l'information reçue de M. Nicolas Leblanc, ingénieur de la firme St-Georges structures et civil selon laquelle la soumission la plus basse est conforme;

Attendu la recommandation du SRMTI.

Sur la proposition de M. Carl Mercier, appuyée par M. Pierre Langlois, il est unanimement résolu :

D'accepter le plus bas soumissionnaire conforme soit la compagnie Excavation M. Toulouse inc. pour un montant de 715 000,00 \$ (avant taxes) pour les travaux de mise à niveau de la cour de l'école secondaire de la Montée, pavillon Saint-François le tout selon le dossier 3-57-035 soumis à la séance et faisant partie intégrante des présentes.

D'autoriser la direction du SRMTI et le directeur général à signer ledit contrat.

M. Christian Provencher, directeur général, approuve la résolution.

2.4 **Acceptation du plus bas soumissionnaire pour les travaux de mise aux normes des escaliers intérieurs et rénovation des blocs sanitaires de l'école primaire du Boisjoli (20MB-004)**

GTCR 2020-059

Attendu que dans le cadre de la mesure 50620 (maintien d'actifs immobiliers) le Service des ressources matérielles et des technologies de l'information a procédé à un appel d'offres public pour le projet en titre;

Attendu que les soumissions ont été ouvertes le 12 mai à 14 h :

SOUSSIONS	MONTANTS (avant taxes)
CONSTRUCTION GUY SÉBAS INC.	379 400,00 \$
GRONDIN MAROIS INC.	411 700,00 \$

Attendu l'information reçue de Mme Marie-Claude Bouvier, architecte de la firme Boum architecture selon laquelle la soumission la plus basse est conforme;

Attendu la recommandation du SRMTI.

Sur la proposition de M. Daniel Samson, appuyée par M. Pierre Langlois, il est unanimement résolu :

D'accepter le plus bas soumissionnaire conforme soit la compagnie Construction Guy Sébas inc. pour un montant de 379 400,00 \$ (avant taxes) pour les travaux de mise aux normes des escaliers intérieurs et rénovation des blocs sanitaires de l'école primaire du Boisjoli le tout selon le dossier 3-57-036 soumis à la séance et faisant partie intégrante des présentes.

D'autoriser la direction du SRMTI et le directeur général à signer ledit contrat.

M. Christian Provencher, directeur général, approuve la résolution.

2.5 **Acceptation du plus bas soumissionnaire pour les travaux de remplacement des chaudières du Centre Bowen (19MB-009)**

GTCR 2020-060

Attendu que dans le cadre de la mesure 50620 (maintien d'actifs immobiliers) le Service des ressources matérielles et des technologies de l'information a procédé à un appel d'offres public pour le projet en titre;

Attendu que les soumissions ont été ouvertes le 15 mai à 14 h :

SOUSSIONS	MONTANTS (avant taxes)
GNR CORBUS INC.	202 900,00 \$

PLOMBAIR
GRONDIN MAROIS INC.

218 900,00 \$
269 000,00 \$

Attendu l'information reçue de Mme Isabelle Benoit, architecte de la firme IBArchitecte selon laquelle la soumission la plus basse est conforme;

Attendu la recommandation du SRMTI.

Sur la proposition de Mme Julie Boivin, appuyée par Mme Julie Caron, il est unanimement résolu :

D'accepter le plus bas soumissionnaire conforme soit la compagnie GNR Corbus inc. pour un montant de 202 900,00 \$ (avant taxes) pour les travaux de remplacement des chaudières du Centre Bowen le tout selon le dossier 3-57-037 soumis à la séance et faisant partie intégrante des présentes.

D'autoriser la direction du SRMTI et le directeur général à signer ledit contrat.

M. Christian Provencher, directeur général, approuve la résolution.

3.0 INFORMATION

Il n'y a pas d'information.

4.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Mme Paule Corriveau, la séance est levée à 8 h 56.

**Christian Provencher,
Directeur général**

**Donald Landry,
Secrétaire général**